

Licence Biologie

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie. 2011, Université de Franche-Comté - UFC. hceres-02036552

HAL Id: hceres-02036552 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036552v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences - Vague B

ACADÉMIE: BESANCON

Établissement : Université de Franche-Comté

Demande n° S3LI120001105

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention: Biologie

Présentation de la mention

La licence mention Biologie de l'Université de Franche-Comté est une licence généraliste dont le but principal est une poursuite dans un master dans les domaines de la biologie, de la santé et de l'environnement. Les débouchés professionnels suite à la licence sont aussi possibles (technicien ou assistant-ingénieur en laboratoire, bureau d'études, organismes publics). Une poursuite en licence professionnelle est possible après la deuxième année.

Cette licence se justifie au niveau national et international, et sa présence permet une orientation raisonnée à l'issue du premier semestre pour un étudiant ayant choisi un parcours en sciences naturelles en première année, ce semestre 1 étant commun aux licences de biologie, de géologie et au parcours préparant aux concours de l'enseignement primaire et secondaire.

Quatre parcours sont proposés: Sciences de la vie et de la Terre (pour les futurs enseignants), Biologie-Ecologie, Biochimie-Biologie cellulaire et physiologie, Sciences de la vie et de l'environnement. Ces quatre parcours couvrent l'essentiel des connaissances nécessaires pour devenir un « biologiste » et pour permettre une poursuite dans différents types de masters (secteur biologie) à l'Université de Franche-Comté, en France ou à l'étranger. Le choix du parcours est progressif durant la 1ère année et la 2ème année (la 3ème année étant une période de spécialisation).



Nombre d'inscrits en L1	253
Nombre d'inscrits en L2	160
Nombre d'inscrits en L3	138
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	~15 %
% d'abandon en L1	33 %
% de réussite en 3 ans	69 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école (résultats basés sur une enquête auprès des diplômés en 2006- 2007)	89 %
% d'insertion professionnelle (après une poursuite en master ; résultats basés sur une enquête auprès des diplômés en 2006-2007, 30 mois après l'obtention du diplôme)	28,2 %



Bilan de l'évaluation

Appréciation globale :

Le projet pédagogique est cohérent et assure une bonne formation, complète, en biologie, permettant de poursuivre dans des masters variés à l'Université de Franche-Comté ou dans d'autres établissements en France, de s'insérer dans la vie professionnelle juste après la licence ou de s'orienter vers des licences professionnellesaprès la deuxième année.

L'existence d'un semestre de remise à niveau, après le premier semestre, et de tutorats représente une aide intéressante pour améliorer la réussite.

L'analyse du dossier fait apparaître qu'en matière de pédagogie, d'aide à la réussite et de poursuite en master, le bilan est très bon, mais la connaissance détaillée du devenir des étudiants après la licence est à développer. L'évaluation, en cours d'année, de la licence et des enseignements devrait être renforcée.

• Points forts :

- L'ensemble des matières de base en biologie est enseigné, ce qui permet d'envisager une poursuite dans la plupart des masters du domaine de la biologie et de l'environnement présents en France (voire à l'étranger).
- Le premier semestre est commun avec la licence de Géologie et le parcours préparant aux concours CAPES; ce semestre représente donc, pour un étudiant motivé par le secteur des sciences naturelles, une période d'observation avant un choix définitif de la mention et/ou du parcours. Le semestre 1 peut aussi être un semestre de remise à niveau et peut permettre une réorientation vers d'autres domaines ou d'autres types d'études.
- Le contrôle des connaissances est surtout pratiqué sous la forme de contrôle continu.
- Une part importante (64 %) des enseignements est effectuée devant des effectifs réduits sous la forme de TP-TD. De même, des adaptations sont prévues pour les étudiants en formation continue ou en situation particulière.
- L'insertion professionnelle directe après la licence est réellement possible. Le passage par une licence professionnelle avant une insertion professionnelle à BAC + 3 est aussi possible.
- Les taux de réussite sont bons : environ 60 % après une 1ère année et environ 74 % en 3ème année.

• Points faibles :

- Le taux d'insertion, même après un master, semble faible au vu des informations fournies. Pour le parcours concerné, le taux de réussite aux concours de l'enseignement secondaire (CAPES) n'est pas indiqué.
- L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ainsi que l'évaluation des résultats sont limitées et, de fait, ne peuvent être prises en compte que de manière limitée pour améliorer la formation
- L'Observatoire des formations réalise des enquêtes concernant la situation des étudiants après une licence et obtient des taux de réponse intéressants. Toutefois, les résultats sont présentés par secteur et non par mention ou parcours.

Notation)

Note de la mention (A+, A, B ou C): A



Recommandations pour l'établissement

Le taux d'insertion, même après un master, semble relativement faible ; il serait important d'en connaître les origines : marché de l'emploi saturé, formations à réadapter en fonction des besoins ou des nouvelles technologies, niveaux des diplômes, niveaux des étudiants ?

Le taux de réussite aux concours de l'enseignement secondaire (CAPES), après la licence suivie d'un parcours adapté, devrait être clairement indiqué.

L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ainsi que l'évaluation des résultats devraient être renforcées, et l'analyse pourrait être utilisée pour améliorer la pédagogie et/ou le fonctionnement.

Les résultats des enquêtes réalisées par l'Observatoire des formations (OFVE) devraient être présentés par mention et par parcours.